

VILLE DE BRUXELLES
Urbanisme – Plans et autorisations
A l'att.de D. DE SAEGER
Centre Administratif
Boulevard Anspach, 6
1000 BRUXELLES

V/Réf : 94M/07
N/Réf. : AVL/CC/BXL-2.291/s.424
Annexe : /

Bruxelles, le

Monsieur,

Objet : BRUXELLES. Square Marie-Louise, 40. Abattage d'un sapin et plantation d'arbres.
Demande de la Commission de concertation. Avis de la CRMS.
(Dossier traité par : I. TRATSAERT)

En réponse à votre lettre du 22 novembre 2007 sous référence, réceptionnée le 22 novembre, nous avons l'honneur de vous communiquer ***l'avis favorable*** émis par notre Assemblée en sa séance du 5 décembre 2007, concernant l'objet susmentionné.

La demande concerne la zone de recul d'un immeuble situé dans la zone de protection du site classé des squares du quartier Nord-Est. Elle porte sur l'abattage d'un conifère d'environ 10 mètres de hauteur qui se trouve trop près du mitoyen de droite et qui s'est développé en penchant vers celui-ci.

La Commission souscrit à l'abattage de l'arbre qu'elle estime justifié et qui est sans conséquence sur le site classé. Elle estime que la plantation d'arbustes bas le long de la grille, tel que le propose le demandeur, sera davantage appropriée à la disposition des lieux et elle souscrit donc également à cette proposition.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

G. STEGEN
Vice-Président

Copies à : - A.A.T.L. – D.M.S. : Mme Sybille Valcke
- A.A.T.L. – D.U. : MM. Fr. Timmermans et S. De Bruycker